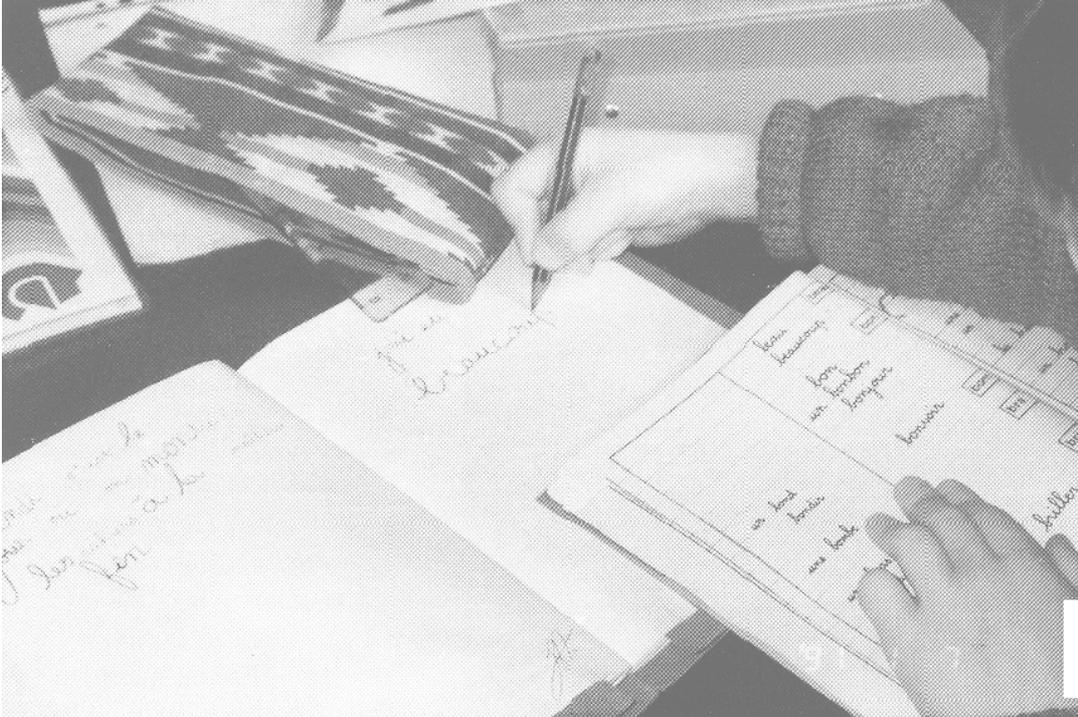


# LES REPERTOIRES ORTHOGRAPHIQUES



Écrire avec  
« J'écris tout seul »

*Écrire sans « faute » d'usage est une des difficultés majeures que rencontrent les enfants dans leurs productions écrites. Et ce dès leurs premières productions c'est à dire dès le début de l'apprentissage de l'écriture au CP, voire en grande section si l'on utilise la méthode naturelle, plus tard lorsqu'on mettra l'enfant en situation de production.*

*Dès qu'ils sont capables de tenir un crayon, les enfants ont envie de dessiner mais aussi d'écrire leur pensée. Encore faut-il que l'école ne les en empêche pas : soit parce que le temps est consacré uniquement à un apprentissage systématique des sons et de la combinatoire, soit parce que l'adulte est persuadé qu'il faut savoir écrire (sans erreur) avant d'écrire.*

Nous distinguerons dans ce dossier sur l'utilisation des répertoires orthographiques deux temps distincts, plus ou moins longs selon les enfants :

1. Avant la découverte de la combinatoire (en grande section et au début du CP).
2. Après cette découverte (du CE1... à l'âge adulte).

## Avant la découverte de la combinatoire

L'emploi de la méthode naturelle permet, dès le premier jour, à l'enfant, d'être auteur d'écrits : l'enseignant sert de secrétaire au départ, mais progressivement et le plus rapidement possible les enfants seront amenés à essayer de se passer de lui. Se posera alors immédiatement le problème de l'orthographe et notamment de l'orthographe d'usage.

### **Le premier dictionnaire : les textes référents affichés ou placés dans un « livre de vie »**

C'est là que l'enfant trouvera les mots recherchés, car ils ont une vie, un sens lié à tout ce qui fait que ces textes sont gravés dans sa mémoire. L'image des mots ou expressions prend son importance dès le début. Pourquoi ?

D'abord à cause de la nature même des écrits qui servent de support. Ces textes n'arrivent pas dans la classe par hasard : ils sont en rapport direct avec la vie, leur contenu concerne les enfants, répond à leurs questions. Ces textes les concernent parce qu'ils leur sont adressés par des gens avec lesquels ils ont des rapports d'intérêt, d'affection : les correspondants par exemple. Parce qu'ils en ont besoin : documents, affiches, recettes... Parce qu'ils leur plaisent, les émeuvent : poésies, chansons, contes... ou tout simplement parce qu'ils sont la mémoire d'événements vécus par les uns ou les autres, ou par le groupe, événements qui les ont intéressés, qui ont laissé une trace affective.

Pendant toute la période qui précède la découverte par l'enfant de la combinatoire, il n'est pas question d'imaginer meilleur dictionnaire : les enfants savent où trouver les mots. A cause de leur signification, ils les localisent, les prélèvent de leur contexte. Le sens est toujours déterminant de la graphie. On est là dans la période de construction des références. Sens et orthographe sont intimement liés.

Il arrive souvent cependant que les enfants aient besoin de mots ou d'expressions qui n'existent pas dans leurs textes de référence. L'enseignant peut alors choisir de les écrire à leur place, pour aller plus vite, ou de mettre à leur disposition un outil de recherche simple correspondant à ce premier niveau :

### « Mes mots »

Il s'agit d'un petit livret contenant les mots et expressions les plus employés, conçu pour décharger en partie l'enseignant du travail de secrétaire.



### Des groupements par thèmes

Chaque mot ou expression n'a pas son dessin correspondant, qui permettrait un repérage trop facile et ne permettrait pas la prise d'indices.

Par contre chaque thème est matérialisé par une frise, sorte de tête de chapitre. Ainsi l'enfant cherchera « *parents* » sous cette frise :



Il pourra peut-être écrire « mes parents » grâce au « mes » de « mes *bottes* » qui se trouve dans le texte affiché...

S'il désire écrire « mon *K-way* », il le trouvera sous :



Il trouvera « *dessin* » dans « *j'ai fait un dessin* » (J'ai fait, il connaît...) sous la frise :



### Comment l'utiliser ?

Au bout de quelques mois d'apprentissage de l'écriture (dès la grande section), lorsque les enfants commencent à avoir quelques références pour s'essayer seuls à l'écriture de petits textes, le moment est venu de leur offrir un peu plus d'autonomie. Quel plaisir de trouver seul le mot dont on a besoin !

Les meilleurs moments pour utiliser « **Mes mots** » sont sans doute les moments de travail en petits groupes ou de travail individualisé : certains enfants travaillent plus précisément avec l'enseignant pendant que d'autres essaient d'écrire un texte pour leur correspondant, ou pour le lire à la classe, par exemple :

-Comment ça s'écrit *bonjour* ?

-C'est dans la dernière lettre, au mur.

-Comment ça s'écrit *ronge* ?

-C'est dans la page de « *on est* ».

-Je ne trouve pas « *j'ai faim* ».

-C'est la page de la table. »

Les réponses aux questions ne sont pas obligatoirement données par l'adulte : elles peuvent provenir d'autres enfants. L'entraide entre les enfants est non seulement souhaitable, mais indispensable.

Ces recherches individuelles ou de groupe seront grandement facilitées par plusieurs séances préalables collectives de découverte : on devine les thèmes d'après les dessins, on essaie de deviner quels mots peuvent se trouver à chaque page. On en découvre qu'on connaît déjà !

Les premières semaines d'utilisation, le maître devra être très présent, aider, aiguiller, faire deviner à quelle page on peut trouver, montrer si nécessaire ce qu'on ne trouve pas, mais très vite la plupart des enfants seront capables de « s'orienter » dans ce livret, les plus rapides pouvant alors aider les autres.

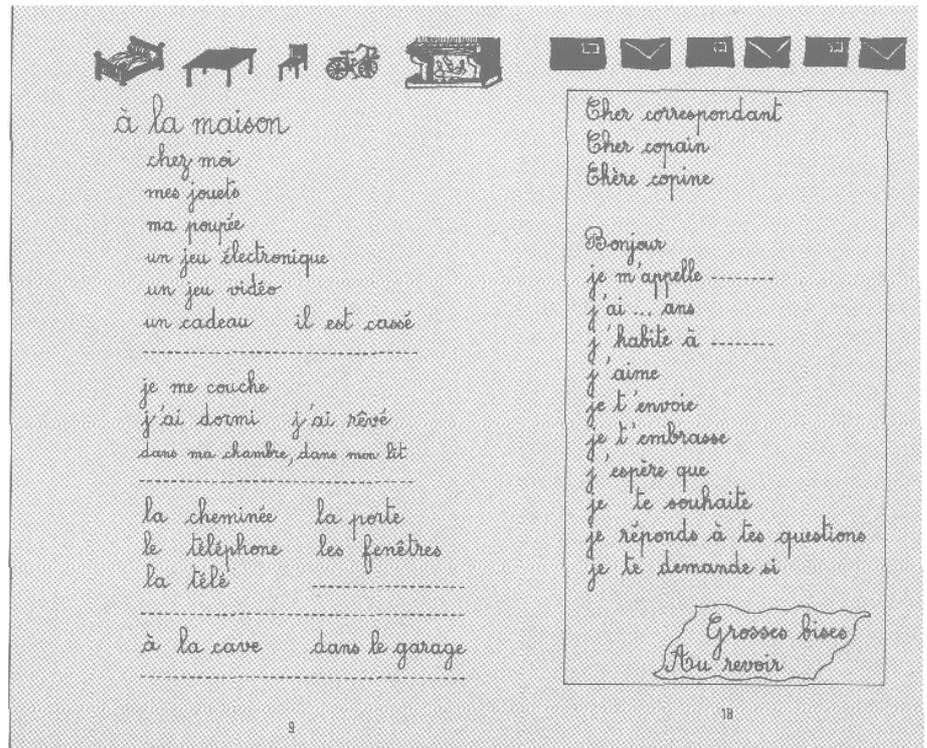
L'utilisation du livret « **Mes mots** » nécessite mais facilite également l'installation d'un climat de coopération entre les enfants, les enfants et l'enseignant, ce dernier n'étant plus le seul détenteur du savoir et permet l'accession à l'autonomie dans la production d'écrits.

Dans le cas où un mot recherché serait absent du livret, l'enseignant peut l'y rajouter.

### Équipement de la classe

Ce livret étant d'un coût modique, il est souhaitable, dans la mesure du possible, que chaque enfant possède le sien. Cela évitera les déplacements et permettra l'élaboration d'un lien d'affectivité entre l'enfant et ses mots.

Mais si ce n'est pas possible, un « **Mes mots** » pour deux, voire pour quatre enfants permettra de travailler quand même efficacement.



Pages extraites de « *Mes mots* »

## Après la découverte de la combinatoire

Quand l'enfant, généralement au CP, a découvert la combinatoire, quand il a compris par exemple le fonctionnement de : **quand**, **campagne**, **kangourou** et qu'il sait que qu(an), c(am), k(an) existent, il sera alors capable d'écrire réellement seul, ce qui ne veut pas dire que les difficultés seront alors absentes : bien au contraire la complexité de la langue lui apparaîtra alors dans toute son étendue.

### L'expression d'abord

L'attitude de l'enseignant sera prédominante. Exiger des écrits « premier jet » sans erreur serait la meilleure façon de lui faire comprendre qu'il ne peut pas écrire, de bloquer son expression.

Doit-on demander aux enfants de

chercher au fur et à mesure de leur écrit les mots dont ils ont besoin ? Dans ce cas ne risque-t-on pas d'en faire un simple exercice d'orthographe et de vider l'écrit de toute expression spontanée ?

*« C'est une évidence que l'esprit humain, a fortiori l'esprit enfantin, ne peut être livré à deux obligations différentes, l'une fondamentale et l'autre formelle; il faut que le geste aille de soi, par voie de réflexe, pour que naisse l'idée, à tout le moins l'image. L'enfant n'est pas capable à la fois, de s'exprimer à façonner une lettre et de raisonner sur un accord (...). Il importe donc de distinguer le temps de la quête des idées, primordial, de celui de la recherche de la correction graphique : des enfants en*

*difficulté scolaire ne peuvent qu'échouer si sont confondus les deux moments... »*

Jean Vial, *Pédagogie de l'orthographe française*, PUF 70.

Puisque, pour nous, la priorité reste l'expression, le premier jet peut comporter des erreurs. Parce qu'il a besoin d'arriver au bout de son message, il arrive que l'enfant écrive approximativement des mots dont il aurait pu vérifier l'orthographe.

Si cet écrit est destiné à être communiqué à d'autres lecteurs : les correspondants, le journal scolaire, une autre personne, adulte ou enfant, alors l'auteur doit assurer une mise au point au niveau du contenu mais aussi au niveau de la syntaxe et en passer par le code commun orthographique.

Il revient à celui qui écrit de faire l'effort nécessaire pour que le lecteur puisse lire avec facilité et plaisir son texte.

C'est à ce stade que se révèlent utiles, d'une part les références que l'on a pu afficher ou collectionner : textes affichés, livres de vie, tout écrit présent dans la classe pour les plus jeunes, classeurs de français pour le cycle III, d'autre part des outils de recherche répertoires ou, plus tard, dictionnaires.

Certains enseignants, afin de permettre cette correction a posteriori, demandent aux enfants d'écrire leurs textes sur une « feuille spéciale » :

Première ligne : j'écris (premier jet).

Deuxième ligne : réservée à la correction et aux recherches personnelles.

Troisième ligne : réservée à l'enseignant.

On écrit donc toutes les trois lignes.

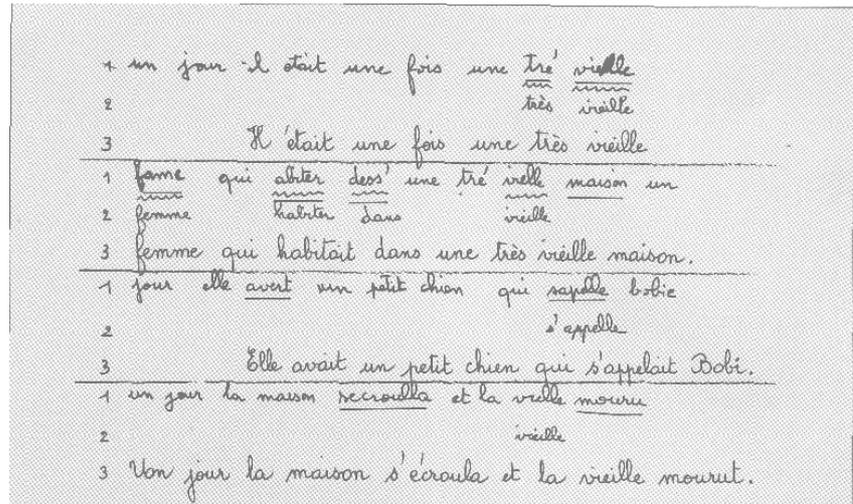
### « Le dictionnaire des petits » :

#### Un répertoire pour le cycle II (CP-CEI)

Ce fascicule comprend environ 700 mots, classés par leur lettre initiale dans l'ordre le plus naturel d'acquisition, l'ordre alphabétique complet étant à ce stade trop difficile et surtout artificiel pour les enfants.

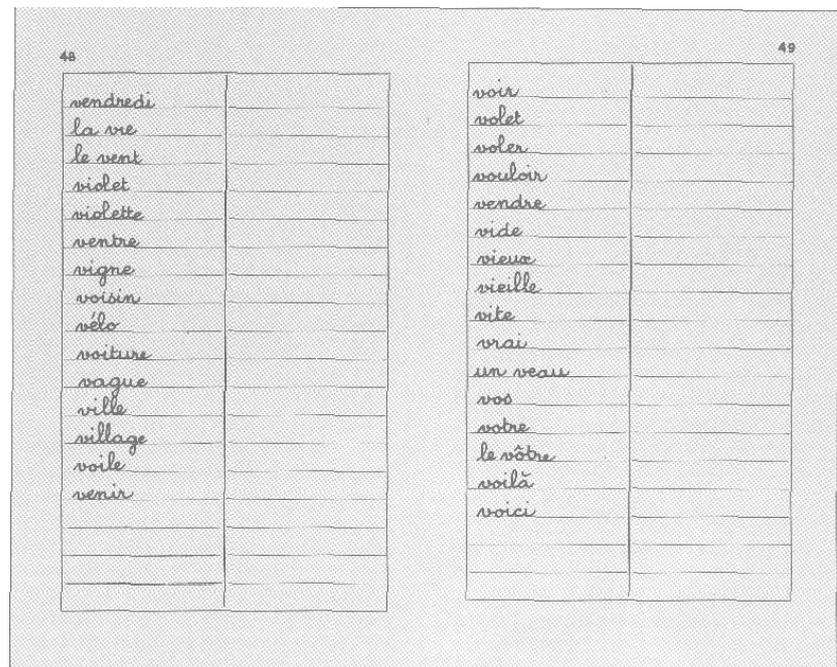
#### Comment équiper la classe ?

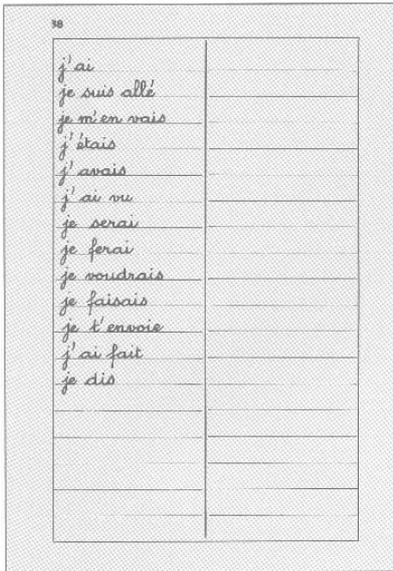
Chaque page est divisée en deux colonnes : la colonne de gauche offre une quinzaine de mots, quelquefois moins selon la lettre initiale, la colonne de droite est prévue pour permettre à l'enfant soit de recopier un mot qu'il a déjà cherché, soit d'en ajouter un qui ne figurerait pas dans la liste et dont il a eu besoin. Ce peut être notamment le cas pour des mots locaux : les mots à Paris ne



Un texte libre : on écrit toutes les trois lignes.

Pages du « Dictionnaire des Petits »





« Dictionnaire des petits » : unepage du j

seront pas les mêmes que dans un village des Landes. Ces livrets sont pour les enfants un outil personnel : il est donc indispensable que chaque enfant possède son propre « **Dictionnaire des petits** ».

**Comment l'utiliser ?**

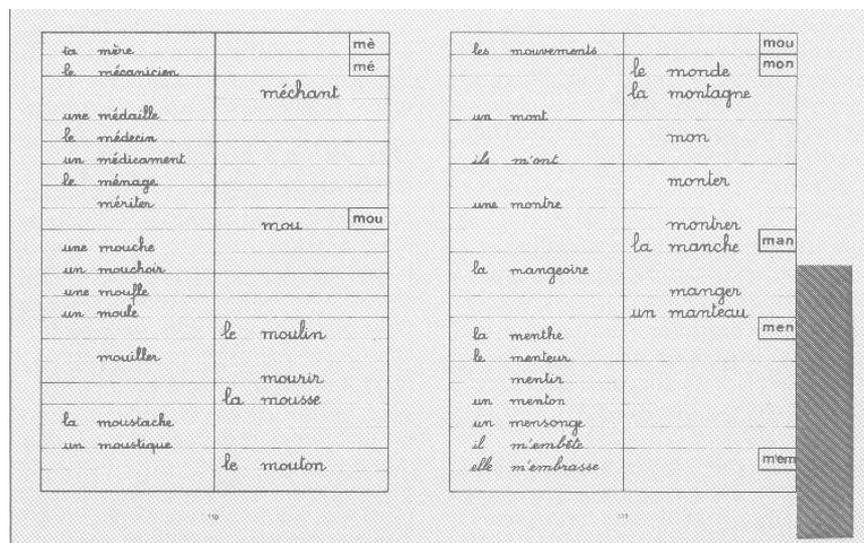
On ne peut commencer à utiliser ce répertoire que lorsque l'enfant entre dans le système de la combinatoire : en effet, pour chercher le mot « jument », il devra d'abord trouver que la première lettre est un j (comme « je fais » ou comme « du jus »). Les conseils donnés ci-dessus pour « *Mes mots* » restent valables. Quand plusieurs enfants commenceront à être aptes à se servir de cet outil, l'enseignant organisera quelques séquences pour en apprendre le fonctionnement. Là encore un climat de coopération entre les enfants est nécessaire si l'on désire faire accéder les enfants à l'autonomie.

**" J'écris tout seul " :**  
Un outil qui suit l'enfant du cycle II au cycle III

« **J'écris tout seul** » porte bien son nom. Conçu pour donner le plus tôt possible son autonomie à l'enfant qui écrit, il a été mis au point, jour après jour, dans des classes pratiquant la méthode naturelle de lecture-écriture, par observation des tâtonnements des enfants lors de l'écriture de leurs lettres ou textes.

Il comprend 3600 mots environ. Les mots retenus sont ceux utilisés couramment par les enfants (dépouillement systématique des écrits des enfants). Ce vocabulaire a été confronté avec les différentes listes utilisées pour l'élaboration du français fondamental. L'idéal est que chaque enfant possède son « **J'écris tout seul** » dès le CP et le conserve tout au long de sa scolarité primaire, en l'enrichissant de ses mots, expressions ou remarques personnels. A cet effet, des lignes vierges sont prévues pour chaque son.

« *J'écris tout seul* »



**Comment l'utiliser ?**

Le mot doit être cherché là où on pense le trouver phonétiquement. La consigne pourrait donc être : je prononce, je m'écoute, je cherche. Les mots dont la première syllabe est identique phonétiquement comme *cinéma*, *signal*, *cygne* par exemple se retrouvent dans la même série. Les lettres initiales sont classées par ordre alphabétique. Par contre, à l'intérieur d'une même lettre initiale les index sont classés selon l'observation des tâtonnements des enfants. Dans la lettre « n », se suivent par exemple les index : na, ni, nu, nui, ne, neu, no, nô, nau, né, nai, né, nei, ner, net, nou, noi, noy, n'en, non, nom, nain, n'im.

**Une recherche facilitée par la présentation:**

- Des onglets permettent de trouver rapidement les pages correspondant au premier phonème du mot recherché. A

l'intérieur des pages les index isolent la première syllabe entendue.

- Chaque page est divisée en deux colonnes : celle de droite, à l'écriture plus grosse et plus aérée contient les mots les plus courants, qui sont recherchés par les enfants plus jeunes.

- Quelques mots comme *s'appeler* ou *l'école* sont écrits en italique : l'attention des enfants est ainsi attirée par le fait que ces mots ne sont pas à leur place "usuelle".

### Un outil à compléter

Ce répertoire orthographique étant destiné à suivre l'élève jusqu'au CM2, des lignes vierges ont été prévues pour qu'il puisse le compléter, le personnaliser au fur et à mesure de son utilisation.

#### « 3000 mots »

Ce répertoire, destiné au cycle III, a été rédigé d'après l'observation de l'écriture des enfants. On y trouve les mots de l'expression quotidienne des enfants.

#### Un classement par ordre alphabétique

Une double page est consacrée à chaque lettre initiale (quelquefois moins, pour Q ou K ou W par exemple). Chaque chapitre est sous-divisé pour une aide à la recherche rapide grâce à des index :

A la lettre I on trouve par exemple i, im-imm, in, ins, int.

A la lettre M on trouve ma, mal, man, mat, me, men, mer, meu-mi, mo, mon, mor, mou-mu.

Ces index constituent une aide à la recherche rapide et une initiation à l'utilisation du dictionnaire classique où l'on retrouve des index en haut et bas de page.

enfermer (é) enfin enflammer (é) enfler (é) enfonce (é) enfonçons j'enfonçais entourer engager (é) engloutir engloutissons	entrer (é) j'entre <b>ENV</b> envahir une enveloppe envers une envie environ s'envoler envoyer (é) j'envoie envoyons j'envoyai (s)	un escargot l'espace espérer (é) l'esprit <b>ESS</b> essayer (é) j'essaie essayons l'essence essouffler (é) essuyer (é) on essuie est-ce que l'estomac <b>ET</b>
ENL enlever (é) on enlève <b>ENN</b> un ennemi un ennui je m'ennuie ennuyer (é) ennuyons énorme <b>ENR</b> enregistrer (é) ensemble ensiler (é) ensuite <b>ENT</b> entasser (é) entendre j'entends entendu (é) enterrer (é) entier (ère) une entorse entourer (é) entraîner (é) entraînement une entrée	EP épais (se) épanouir épanouissant (e) éparpiller (é) une épaule une épicerie une épine une épingle éplucher (é) épouvantable une épreuve épulser (é) <b>EQ</b> équilibre une équipe <b>ER - ERR</b> l'herbe une erreur <b>ES</b> escalader (é) un escalier	une étable un étage étaier (é) un étang j'étais on était un été éteindre j'éteins éteignons j'éternis étendu (e) une étincelle une étoile étonner (é) étouffer (é) étourdir (i) (ie) étourdissant (e) étranger (ère) être les étrennes étroit (e) une étude un étui étudier (é) j'étudie

<b>EU</b> eux (tous) (il) a eu une heure heureux (se) <b>EV</b> évanouir évidemment éviter (é) <b>EX</b> exact (ement) exagérer (é) un examen examiner (é) excellent (e) excepté exciter (é) une excursion une excuse excuser (é) un exemple un exercice exiger (é) exigeons il exigea exister une expérience une explication expliquer (é) exploiter (é) exploser (e) une explosion exposer (é) une exposition exprès exprimer (é) extérieur (e) extraordinaire l'extrémité	<b>I</b> <b>FA</b> la fabrication fabriquer (é) la face se fâcher facile la façon le facteur <b>FAI</b> faible failli j'ai faim faire je fais on fait faisons faites exciter (é) ils font je faisais il faisait j'ai fait je ferai (f) <b>FALL</b> faillir il fallait il faut il faudra expliquer (é) exploiter (é) fameux (se) une farce un phare une pharmacie fatiguer (é) fatigant une faute faux (fausse) un fauteuil	<b>FE</b> féliciter (é) une femelle féminin (e) une femme fendre je fends on fend une fenêtre du fer fermer (é) féroce la fête des feux la feuille <b>FI</b> une ficelle fidèle fier (ère) la fièvre la figure <b>FIL</b> un fil une fille un fillet filer (é) je file un film fils (filles) <b>FIN</b> la fin (fini) finalement finir je finis on finit finissons ils finissent
--	---	--

### Pages extraites de « 3000 mots »

Des rappels sous certaines lettres têtes de chapitre indiquent à l'enfant qu'il est possible que le mot recherché commence par une autre lettre.

C'est ainsi que sous Q on trouve l'indication très visible : voir K et C. L'enfant qui cherche *habillé* ira naturellement le chercher à la lettre A : sous A il trouvera AB voir *HA* ce qui l'incitera à aller voir à la lettre H. De même pour *hôtel*.

#### Des aides à la réflexion orthographique

Les verbes sont indiqués à l'infinitif. Mais certains d'entre eux, dont la conjugaison pose souvent problème aux enfants, sont conjugués.

C'est ainsi qu'on trouve *prendre* mais aussi *je prends, prenons ou prévenir, je préviens, on prévient, ils préviennent*.

Pour chaque verbe le participe passé est indiqué entre parenthèses : l'enfant qui chercherait *hésité* pour écrire *j'ai hésité*, dans un dictionnaire classique, trouverait *hésiter*. Il recopierait donc le mot ainsi.

Dans le « 3000 mots » il trouvera *hésiter(é)* ce qui constitue un rappel et une aide à la réflexion.

Le féminin des adjectifs qualificatifs, pour la même raison, est indiqué entre parenthèses : *gourmand(e), brutal(e), délicieux(se), demi(e), public(que)*.

Quelquefois, pour certains mots « piège » (homonymes, lettre intercalaire...), des aides sur le sens sont apportées entre parenthèses ce qui aide l'enfant à choisir sa graphie : un plan (dessin), un plant (planter), un puits (d'eau).

#### Comment l'utiliser ?

Le faible coût de ce répertoire permet d'en prévoir un pour chaque enfant.

Il est indispensable, dès le début de l'année, de vérifier que les enfants connaissent l'ordre alphabétique des lettres et d'organiser des séquences pour apprendre à chercher rapidement un mot et pour comprendre toutes les possibilités offertes par le « 3000

**mots** ». Quelques-unes des doivent suffire en début d'année, mais il ne sera pas inutile de les répéter, pour certains enfants, en cours d'année, si l'on constate qu'ils utilisent mal leur répertoire.

Nous avons dit plus haut qu'il était difficile à un enfant de s'attacher en même temps à l'expression et à l'orthographe. Nous n'interdirons pas à un enfant de chercher l'orthographe d'un mot lors de la rédaction de son texte, mais nous organiserons, lorsque ce texte est destiné à être lu par un tiers, la relecture orthographique systématique de son écrit a posteriori.

### En conclusion

#### L'attitude de recherche est déterminante

Ces différents mini-dictionnaires ont l'avantage de constituer une étape avant le dictionnaire classique. Ils permettent très tôt à l'enfant de trouver seul ce qu'il cherche après un travail de repérage à l'intérieur de l'outil choisi favorisant ainsi l'attitude de recherche. En facilitant la découverte des mots, ils évitent à l'enfant de tomber dans la tentation facile de fabriquer des mots au gré de sa fantaisie. Cette attitude de doute, de recherche de l'orthographe correcte renforce l'aptitude à « voir » les mots, à leur porter intérêt, à comprendre que leur « forme » a de l'importance. Elle prédispose au classement spontané, à la mise en système : Ce mot « *c'est comme* » celui-ci, ou « *c'est pas comme* » celui-là. La recherche d'un mot à utiliser dans une production qui a du sens facilite, renforce la mise en mémoire, bien plus qu'un apprentissage systématique. Cette démarche est déterminante : un mot cherché,

vu, écrit s'inscrit tout de suite à sa place dans notre mémoire.

L'enfant qui n'a pas effectué ce travail de recherche, d'observation et de classement des mots a une cécité orthographique, Même s'il voit plusieurs fois un mot, celui-ci ne s'imprime pas dans sa mémoire, il reste « un », « unique ». Il n'est pas relié aux acquis déjà présents et il ne se fixe pas.

Ces remarques ne semblent concerner que l'orthographe d'usage, et pourtant, si l'on possède cette faculté d'observation, de comparaison,

de mise en relation avec ce qu'on a déjà en mémoire, cela est utile également à l'orthographe grammaticale. Si l'on mémorise facilement l'image graphique des mots, on mémorise aussi celle des expressions comme :  
*les papillons volent,*  
*en allant,*  
*les grillons chantent,*  
*en venant...*

Et bien avant d'en arriver à la conceptualisation des lois orthographiques on possède une pratique d'écriture qui respecte ces analogies.

#### Utilisation du " dictionnaire pour les petits » en cycle II.

Cet outil n'est pas unique : plusieurs exemplaires sont à la disposition des enfants sur une table, avec des **3000 mots** les fichiers d'orthographe PEMF.

D'autres outils d'orthographe complètent l'ensemble. Un dictionnaire mural (fiches cartonnées fixées par des clous sans tête) se remplit au fur et à mesure suivant la demande. Un classeur de règles élaborées par les enfants est constitué au fur et à mesure de leurs écrits. Un classeur regroupe les constats faits sur le plan orthographique.

En début d'année je mets en place quelques séances, avec peu d'enfants, pour apprendre l'utilisation des outils et donner envie de s'en servir.

**Le dictionnaire des petits** est complété en cas de besoin par moi-même, par les parents, par les enfants, à l'aide d'autres outils.

Il faut très souvent, en début d'année, solliciter les enfants pour qu'ils l'utilisent puis, petit à petit, il est tout naturellement associé à l'écrit.

Lorsque je « corrige » un écrit, je renvoie les enfants avec un code vers l'outil qui va leur permettre de corriger : **dictionnaire des petits**, fichier, classeur, **3000 mots...**

**Le dictionnaire des petits** est utilisé par quelques enfants jusqu'à la fin de l'année. Les autres, progressivement, utilisent le **3000 mots** ou un dictionnaire.

M. Deshours CE1

#### Utilisation du « 3000 mots » en cycle III

Les enfants utilisent le « **3000 mots** » pour corriger leurs écrits: textes libres mais aussi dictées par exemple.

Je favorise (souvent j'impose,) son utilisation pour la correction des dictées qui sont faites au brouillon puis corrigées et recopiées après l'utilisation du « **3000 mots** ».

Chaque enfant possède le sien.

En début et en fin de répertoire, les élèves notent sur une feuille des exemples de phrases pour lesquelles ils ont rencontré un problème à un moment donné. On y utilise l'analogie comme dans les fichiers d'orthographe PEMF :

Je *vais* à l'école

Tu *vas* à la piscine

Au fur et à mesure qu'avance l'année scolaire, le nombre d'exemples, de références augmentant et les enfants maîtrisant de mieux en mieux cet outil, il devient très performant.

Cette année nous complétons le répertoire par un cahier où figurent les verbes fréquents, Ce cahier sert à corriger la conjugaison.

Actuellement je peux dire que c'est le seul outil qui permette aux enfants de trouver rapidement le mot dont ils ont besoin : ils arrivent ainsi à corriger 50 % des mots mal orthographiés, ce qui n'est pas si mal !

L.-I. Butty CE2/CM1

**Utilisation du " 3000 mots " dans une classe de SES (6e-5<sup>e</sup>)**

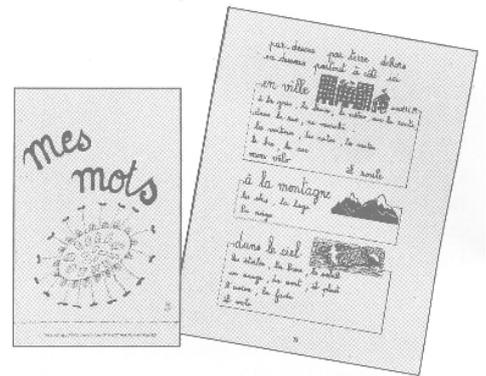
Le « 3000 mots » peut servir à l'écriture des lettres ou des textes :

-Monsieur, comment ça s'écrit ?

-Cherche dans le « 3000 mots ».

Les enfants l'utilisent souvent lors de la correction. Cette année je l'ai aussi utilisé pour l'apprentissage systématique de l'orthographe : contrôle par dictées de mots et répertoire personnel car il couvre bien le « français fondamental ». Je sélectionne à l'intérieur environ 20 % de mots à apprendre. Quand on cherche la graphie d'un mot, je remarque que la recherche aboutit presque toujours avec le « 3000 mots » alors qu'elle échoue, dans au moins 50 % des cas, avec un dictionnaire des débutants.

M. Prost

**Utilisation de " Mes mots " dans une classe de CP**

L'utilisation de ce répertoire obéit à plusieurs objectifs :

**-Des objectifs d'accession à l'autonomie :**

- pouvoir écrire le plus tôt possible seul ou presque,
- s'approprier l'outil dictionnaire: recueil, répertoires de mots classés selon certains critères.
- se repérer dans une classification (celle-ci et d'autres).

**-Des objectifs de lecture :** relier phonème-graphème,

**-Des objectifs d'orthographe :** « photographe » la graphie globale des mots simples les plus usités.

J'introduis « Mes mots » dans la classe environ un mois après la rentrée, ce qui correspond à une période où chaque enfant commence à posséder la notion de « mot » et à disposer d'un capital de mots et expressions. L'appropriation et l'utilisation se font en plusieurs temps et situations d'apprentissage complémentaires :

- des séances collectives.
- des situations personnalisées,
- des séquences d'entretien, d'évaluation (environ tous les demi-trimestres),

**Première séance collective** (découverte nécessaire pour cet outil comme pour n'importe quel autre : fichier etc... je demande aux enfants d'observer d'abord l'ensemble du répertoire. S'ensuivent un échange oral, une analyse, Puis nous observons les logos de haut de page : quelle est leur signification ? On recherche les mots connus individuellement (recherche « sauvage » dans le recueil), Chacun précise alors où il a retrouvé ses mots (repérage). On fait alors le même travail page à page, et chacun surligne les mots connus.

Le soir, on emporte « Mes mots » à la maison pour montrer aux parents : on re-cherche, on re-lit, et on copie si on veut. **Situations d'apprentissage personnalisées**

Dès le lendemain, lorsque les enfants se trouvent en situation d'écrit personnel, (correspondance, texte libre j'exige la présence systématique de « Mes mots » avec les autres outils d'écriture indispensables (stylo, gomme, cahier d'écrit, cahier de textes de lecture etc...). Selon la consigne habituelle, chacun, dans un premier temps, laisse « des trous » correspondant à ce qu'il ne sait pas. Je demande alors de chercher la page à laquelle il pense trouver le mot (obligation d'analyser, de classer, de repérer). Une fois la page trouvée, trois cas peuvent se présenter :

- L'enfant trouve le mot cherché : il le souligne alors et le recopie dans son texte.
- Un enfant ne trouve pas : je lui indique le mot, il le souligne puis le recopie à sa place dans son texte.
- Le mot ne figure pas dans le répertoire : je l'écris, il le souligne et le recopie.

Plus tard, lorsqu'un autre enfant possède le mot absent, il le donne à celui qui le cherche. On peut aussi le récolter dans les textes de lecture du cahier, dans les affiches murales (capital commun).

**Séquences d'entretien**

Elles ont lieu collectivement environ deux fois par trimestre. Il s'agit là d'une révision collective, d'une remémoration, d'un exercice d'évaluation et de remédiation. On recherche, dans toutes les pages, les mots connus (capital collectif) et on les surligne.

Progressivement, chaque enfant s'approprie son « Mes mots », apprend à y effectuer les recherches nécessaires pour ses écrits personnels. il fonctionne, une fois la page trouvée grâce aux frises, par analogie phonético-graphique :

« J'entends... comme dans..., donc ça doit s'écrire comme... »

N.Bizieau